

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

NB : une cotisation réglée en cours d'année couvre la période du 1er janvier au 31 décembre ; une cotisation réglée au cours des deux derniers mois de l'année, couvre l'année en cours et la suivante.

*Champ obligatoire

Mme/M. (prénom, nom) * : _____

Date de naissance * : ____/____/____

Fonction : _____

Société * : _____

Adresse * : _____

E-mail * : _____

Pour l'adresse et l'email, merci de préciser si le champ est personnel ou professionnel.

Je souhaite devenir membre de l'Institut de la Sociodynamique :

au titre de personne physique * montant de la cotisation choisi ** = Euros

au titre d'entreprise * montant de la cotisation choisi ** = Euros

*ce choix est exclusif : on ne peut être membre en tant que personne physique et en tant qu'entreprise

**voir page suivante les montants de cotisation proposés

Je choisis le type de règlement suivant :

par virement bancaire IBAN : FR48 3000 2076 4100 0007 0632 W64/ BIC : CRLYFRPP

Titulaire : L'Institut de la Sociodynamique Chez Homa - 6 Rue Thénard / 75005 PARIS

par carte bancaire, en ligne via le site www.institutdelasociodynamique.com

par chèque libellé à l'ordre de l'Institut de la Sociodynamique et renvoyer à
L'Institut de la Sociodynamique / Chez Homa - 6 Rue Thénard / 75005 PARIS

Conditions d'adhésion à l'Institut de la Sociodynamique

L'Institut de la Sociodynamique se compose de deux collèges :

- ✓ le collège des **personnes physiques** regroupant les membres adhérents à titre personnels (praticiens de la sociodynamique, personnalités, chercheurs, étudiants)
- ✓ le collège des **personnes morales** regroupant des entreprises, des universités, des organisations publiques ou privées, des cabinets de conseil

PERSONNES PHYSIQUE	
<p>La cotisation ouvre droit à</p> <ul style="list-style-type: none"> • un tarif réduit (50%) pour les conférences-petits-déjeuners • s'inscrire aux formations payantes réservées aux adhérents (version présentiel 100€ la journée, version digital 50€ le module ou 200€ le cycle) • au fonds documentaire de l'ISD en accès sur le site (pdf) 	
Cotisation de base jeune (moins de 30 ans)	50 euros
Cotisation de base (plus de 30 ans)	100 euros
Cotisation de soutien	200 euros
Cotisation libre	À partir de 201 euros
PERSONNES MORALES	
<p>La cotisation ouvre droit à la participation gratuite de 5 personnes identifiées (cotisation de soutien : 10 collaborateurs) à toutes les activités de l'ISD (en dehors de l'évènement tous les 2 ans et des initiations à la Sociodynamique).</p>	
Cotisation de base	1 500 euros
Cotisation de soutien	3 000 euros
Cotisation de libre	À partir de 3 001 euros

Être adhérent à l'association suppose de contribuer à son développement :

- ✓ Participer aux activités de l'Institut et en proposer de nouvelles (sujets de petits-déjeuners par exemple)
- ✓ Être partie prenante de l'identification, l'élaboration ou la diffusion de contenus
- ✓ Collaborer à la construction du Campus de l'Innovation Managériale®